

**Nos réf. :**

**Arceau,  
Le 5 janvier 2024**

**Objet :**

**Adhésion 2024 – Conforter, consolider, valoriser !**

**Chère collègue, cher collègue,**

**L'action et l'engagement de l'Association des maires ruraux de France continuent et s'intensifient avec en 2023 encore de nombreuses victoires.**

**Votre adhésion ou ré adhésion est indispensable pour donner du corps à ces combats parfois âpres pour faire entendre votre voix, celle de la ruralité et des élus de la République. Et ce dans toutes les dimensions de nos attentes : le rôle du maire, les finances, la démocratie, la notion d'espace et la transition écologique, l'économie de nos territoires et la vision politique.**

**Notre démarche et nos actions s'appuient en 2024 sur trois mots : conforter, consolider et valoriser.**

**Conforter le maire. 2024 sera l'année pour concrétiser le besoin d'un statut de l'élu. Mais aussi de donner envie à vos populations à la fois avec un message pour les encourager à s'engager et aux sortants de continuer. Pas de statue mais un statut.**

**Consolider la commune. Attaquée trop longtemps, fragilisée encore, sa gestion s'est complexifiée. Nous, maires ruraux, nous mobiliserons toutes nos forces pour vous aider à retrouver des moyens et des pouvoirs pour agir.**

**Valoriser la ruralité et ses habitants. Un Plan national d'Etat France Ruralités qu'il vous faut saisir localement pour bénéficier de moyens en matière d'ingénierie et de finances. Vous avez de très nombreux projets, comme en témoigne le nombre important de communes candidates au programme Villages d'Avenir. Programme obtenu de haute lutte par l'AMRF !**



Cette année 2024 sera aussi particulièrement intense pour notre association départementale : En effet, l'association des maires ruraux de Côte d'Or a été retenue par le bureau national de l'AMRF pour accueillir et organiser en Septembre 2024 :

**Le CONGRÈS NATIONAL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE**

Cette responsabilité nous oblige ! Nous comptons sur le soutien de tous, pour honorer notre département qui nous est si cher et démontrer le dynamisme des élus des communes rurales de Côte d'Or.

Dans un esprit militant, solidaire et non partisan qui la caractérise, l'Association des maires ruraux de France et notre association départementale sont main dans la main pour être à vos côtés, à votre écoute tout en vous donnant accès à de nombreux services utiles dans votre quotidien.

Maire rural vous êtes, alors nous vous proposons de nous rejoindre et d'adhérer à notre association ou en renouvelant votre adhésion.

Vous bénéficierez de l'entraide de vos collègues et ressentirez la satisfaction de ne plus être seul dans votre engagement au sein d'un réseau guidé par une devise : « Des maires au service des maires », concrétisée avec l'aide tant ici qu'au niveau national, d'un Bureau, d'un Conseil d'administration et d'une équipe de salariés dynamiques.

Vous êtes les forces vives de la démocratie, de notre pays et dans nos engagements au service de nos administrés. Ils comptent sur nous, ils s'identifient à nous, donc ils nous obligent ! Ce défi est formidable et nous mobilise en 2024. Être maire c'est faire. Et ensemble, dans notre réseau, c'est faire davantage encore.

Vous souhaitez adhérer ou réadhérer : **acceptez et réglez la facture d'adhésion que vous allez recevoir, d'ici quelques jours sur Chorus-Pro. Si vous ne souhaitez pas ou plus adhérer : il vous suffit de refuser la facture sur Chorus-Pro.**

Comptant sur votre engagement pour cette nouvelle année, recevez, chère collègue, cher collègue, l'assurance de nos cordiales salutations,

**Pour le bureau de l'AMR21,**  
Bruno Bethenod, **président de l'AMR21,**  
**Maire d'Arceau**

**Pour le bureau de l'AMRF,**  
Michel Fournier, **Président de l'AMRF.**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bruno Bethenod'.A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Fournier'.